

# REVISION DU PLU



Phase Diagnostic – MAIRIE DU 11<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT

REUNION PUBLIQUE DU 31 MAI 2021

| Mai 2021 |



# Sommaire



**01** Introduction, Contexte

**02** Présentation du diagnostic territorial

**03** La concertation sur le diagnostic

# 01

## Introduction / Contexte

# Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme ?

## Objectifs généraux



- C'est à la fois un **projet de ville** et un **document réglementaire** .

- Projet de ville :

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) fixe, dans le **respect des objectifs du développement durable** pour les années à venir, les **orientations générales de la commune** :

- en matière de politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et des continuités écologiques ;
  - concernant l'habitat, les déplacements, les réseaux (transport, énergie, communications), l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.
- Document réglementaire :
    - C'est un document d'urbanisme qui **régit** l'occupation et l'utilisation des sols.
    - Il **détermine** certaines règles de construction applicables à toute la ville.
    - Il **identifie** les éléments du paysage, les espaces verts et les bâtiments protégés...



# Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme ?

## Ce que détermine le Plan local d'urbanisme à l'échelle de la ville de Paris :

- La distinction entre espaces verts et espaces urbains
- Les caractéristiques urbaines et les évolutions proposées pour les différents secteurs de la ville
- Le maintien et la répartition des espaces verts
- L'emplacement des futurs équipements
- Les caractéristiques des constructions (hauteur, implantation, traitement des façades...)
- Il détermine, selon la localisation des projets, les fonctions qui peuvent être imposées, encouragées ou limitées.



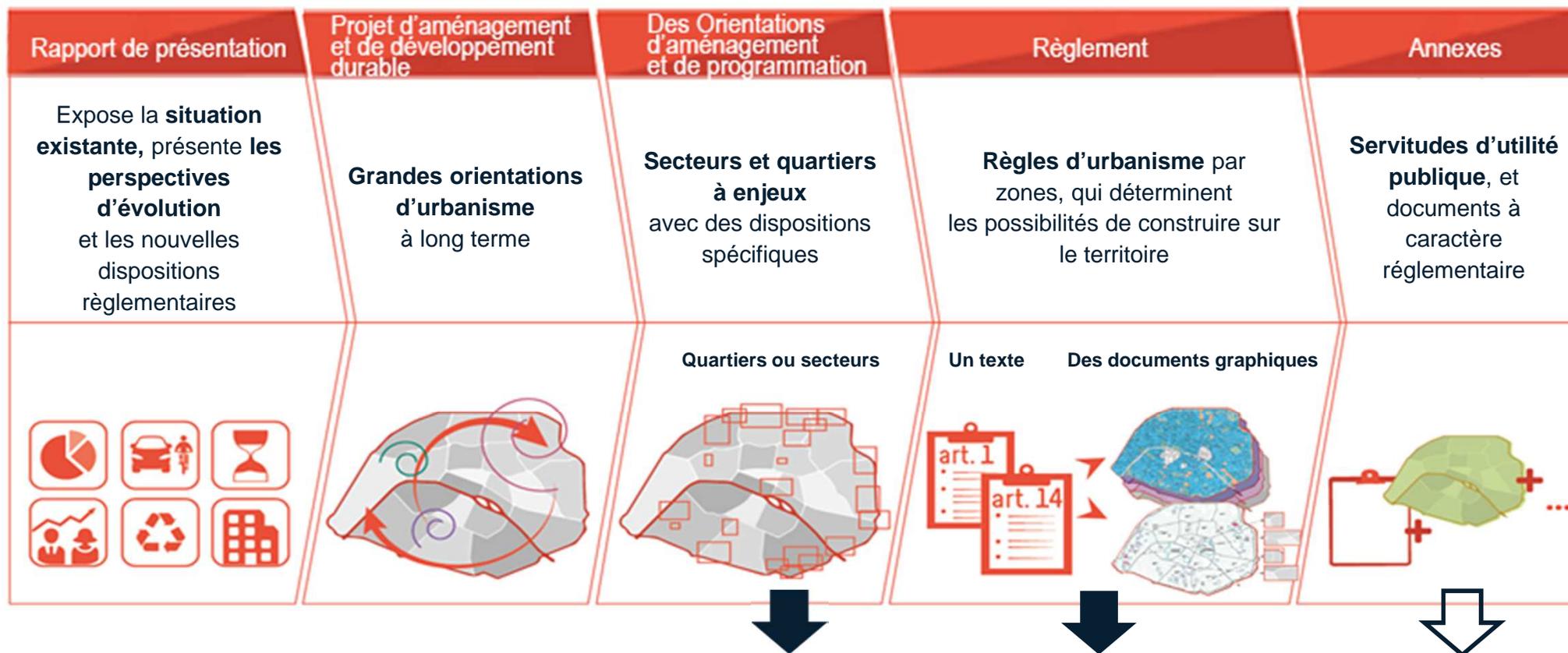
# De quoi est-il constitué ?

Liste des pièces constitutives du Plan local d'urbanisme :

Rapport de présentation	Projet d'aménagement et de développement durable	Des Orientations d'aménagement et de programmation	Règlement	Annexes
Expose la <b>situation existante</b> , présente les <b>perspectives d'évolution</b> et les nouvelles dispositions réglementaires	<b>Grandes orientations d'urbanisme</b> à long terme	<b>Secteurs et quartiers à enjeu</b> avec des dispositions spécifiques	<b>Règles d'urbanisme</b> par zones, qui déterminent les possibilités de construire sur le territoire	<b>Servitudes d'utilité publique</b> , et documents à caractère réglementaire
		<p>Quartiers ou secteurs</p>	<p>Un texte    Des documents graphiques</p>	

# A quoi sert-il ?

A terme, il sert à délivrer des autorisations d'urbanisme :



Certains documents du PLU sont « opposables aux projets » : les Orientations d'aménagement et de programmation, le règlement et les annexes. Ils empêchent juridiquement la réalisation de certains projets (qui ne seraient pas compatibles et/ou conformes, ou ne respecteraient pas les servitudes d'utilité publique...).

# Pourquoi réviser le Plan local d'urbanisme de Paris ?

## En quelques mots



- Le précédent Plan local d'urbanisme date de 2006 et prévoyait « projet de ville pour Paris à l'horizon de 2020 » : l'échéance est désormais atteinte.
- Les documents d'urbanisme doivent être régulièrement actualisés pour prendre en compte :
  - les orientations choisies par la municipalité
  - les nouveaux enjeux et l'évolution du territoire
  - la nouvelle réglementation.
- Certains aspects du Plan local d'urbanisme actuel pourront être confirmés dans le cadre de cette révision.
- Les dispositions du nouveau Plan local d'urbanisme prendront en compte le Plan climat air énergie territorial.



# Pourquoi réviser le Plan local d'urbanisme de Paris ?



## Pour viser l'adoption d'un Plan local d'urbanisme bioclimatique

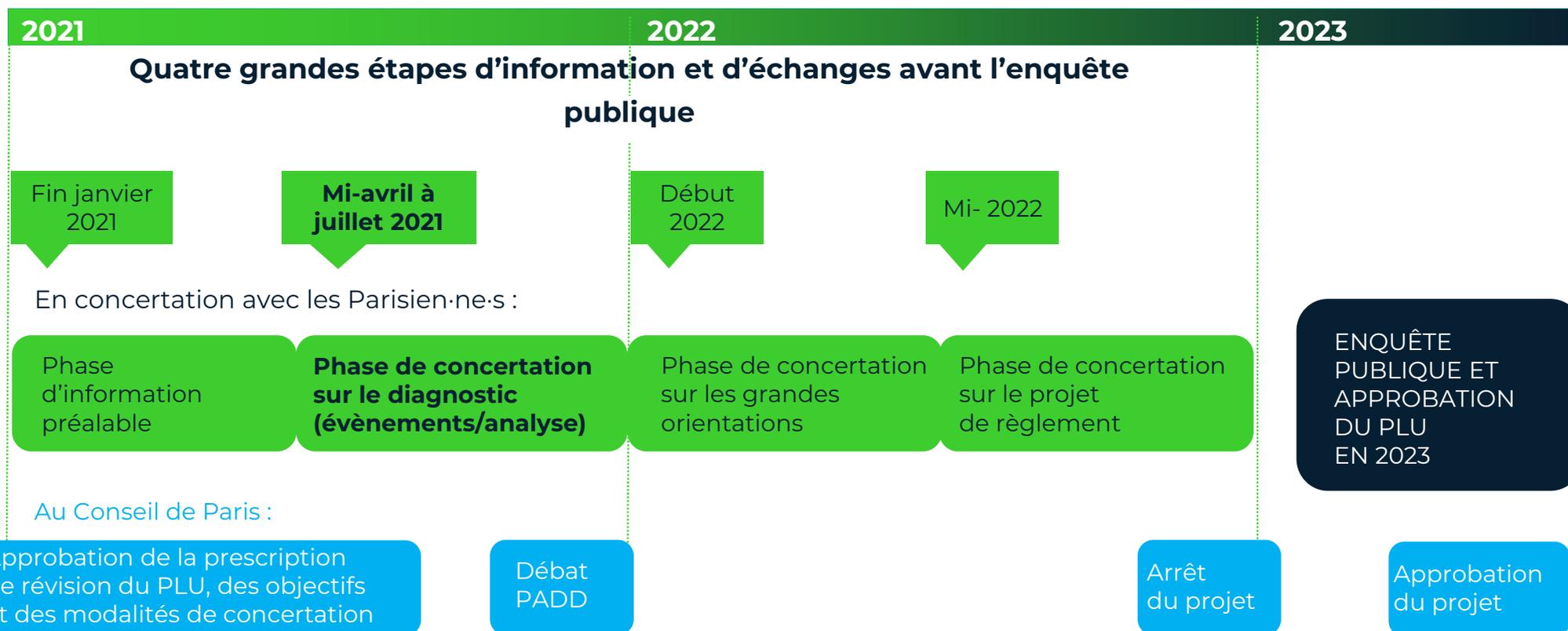
- Le Projet d'aménagement et de développement durable de 2006 a accompagné la prise en charge progressive de certains enjeux environnementaux et a été enrichi ponctuellement.
- Il est désormais limité pour prendre en compte la dimension « bioclimatique » que la municipalité entend donner au document.

*« Le caractère bioclimatique du futur Plan local d'urbanisme sera un des leviers majeurs de notre action municipale et renvoie à un mode de conception architecturale qui s'appuie sur le site et l'environnement du projet pour obtenir des conditions optimales de qualité de vie et de confort, dans le respect de l'environnement, de la biodiversité et de la biosphère. Face à l'urgence climatique et sanitaire, c'est un changement profond de paradigme que nous portons à travers l'extension des principes de bioclimatisme à la conception de la ville et de l'urbanisme parisien. »*

# Le calendrier prévisionnel de la révision



Un processus de concertation avec les Parisien·ne·s et de vote des élu·e·s parisien·ne·s tout au long de la révision



# 02

## Le diagnostic territorial

- 01  Données générales
- 02  Approche socio-démographique
- 03  Vie locale
- 04  Approche environnementale
- 05  Cadre urbain



## Une densité humaine plus forte que les communes voisines

- Paris, cœur de métropole, concentre 2,18 millions d'habitants et 1,81 millions d'emplois sur une superficie relativement réduite de 105 km<sup>2</sup>
- La densité humaine atteint 380 personnes à l'hectare en moyenne, contre 135 à l'échelle de la métropole et 15 dans le reste de l'IDF



DENSITÉ HUMAINE

Nombre d'habitants + emplois salariés estimés, à l'hectare

- plus de 1 250
- de 1 000 à 1 250
- de 750 à 1 000
- de 500 à 750
- de 250 à 500
- moins de 250

Sources : fichier Sirene (INSEE), traitement Apur 2016, Recensement de la Population (INSEE) 2015

## Le paysage parisien

- Une topographie marquée par la vallée de la Seine, les buttes et les coteaux;
- de grandes compositions urbaines et des monuments iconiques;
- Les deux bois et la ceinture verte qui rattachent Paris au réseau des grands espaces plantés de la métropole



LE PAYSAGE DE PARIS

- Courbes de niveau de 1m
- Belvédères
- Grandes compositions
- Édifices remarquables
- Bois, parcs et jardins
- Cimetières
- Seine, canaux et plans d'eau
- Emprise ferrée
- Voies ferrées
- Voies structurantes

Source : APUR



**367 hectares**, 4,2% du total parisien

**145 903 habitants** (2018), 6,7% de la pop. parisienne (8<sup>e</sup> rang)

**398 habitants à l'hectare** (2018), 250 à Paris, hors bois

**79 197 emplois**, 4,4% des emplois parisiens

**150 900 présents en journée**, 3 242 800 présents à Paris

**Revenu médian des habitants (2015) : 28 502 €**  
28 440€ à Paris

**100 592 logements (2017)**, 7,3% du parc de logements parisien

**Logements sociaux SRU (2019): 14,1%**, 21,4% à Paris

**Prix de l'immobilier : 10 200€/m<sup>2</sup>**, 10 460 €/m<sup>2</sup> à Paris  
(au 1<sup>er</sup> trimestre 2020)

**Taux de motorisation des ménages (2017): 27,8%**  
34,4% à Paris

**Evolution du taux de motorisation (2006-2017): -18,9 %**  
-18,7% à Paris

**0,68 m<sup>2</sup> d'espaces verts ouverts au public par habitant**,  
7,2m<sup>2</sup> à Paris hors bois

**100%** de la population se trouve à moins de 10 minutes de marche d'un espace vert public



## Données générales

**En gras** les cartes reprises dans ce document

**En vert** les cartes issues du PLU actuel

### Données générales

- **Photo aérienne**
- Plan 2021

### Paris aujourd'hui

- **Datation du bâti**
- Densité humaine
- Niveau de revenu
- Logements sociaux et hébergements
- Spécificités économiques
- Centralités et vie locale
- Thermographie aérienne
- La végétation et les tissus urbains
- Mixité fonctionnelle
- **PLU : équilibre entre destinations**
- **PLU : zonage général**

### Histoire

- Carte des Chasses du Roi, 1764-1807
- Plan Pelet, 1839
- Carte topographique dite type 1900, 1906
- Carte topographique, 1934-1962
- Plan parcellaire de Paris, dit hauteur d'étage, 1990
- Le patrimoine mondial de l'UNESCO et les monuments historiques



**Approche socio-démographique**



# Population

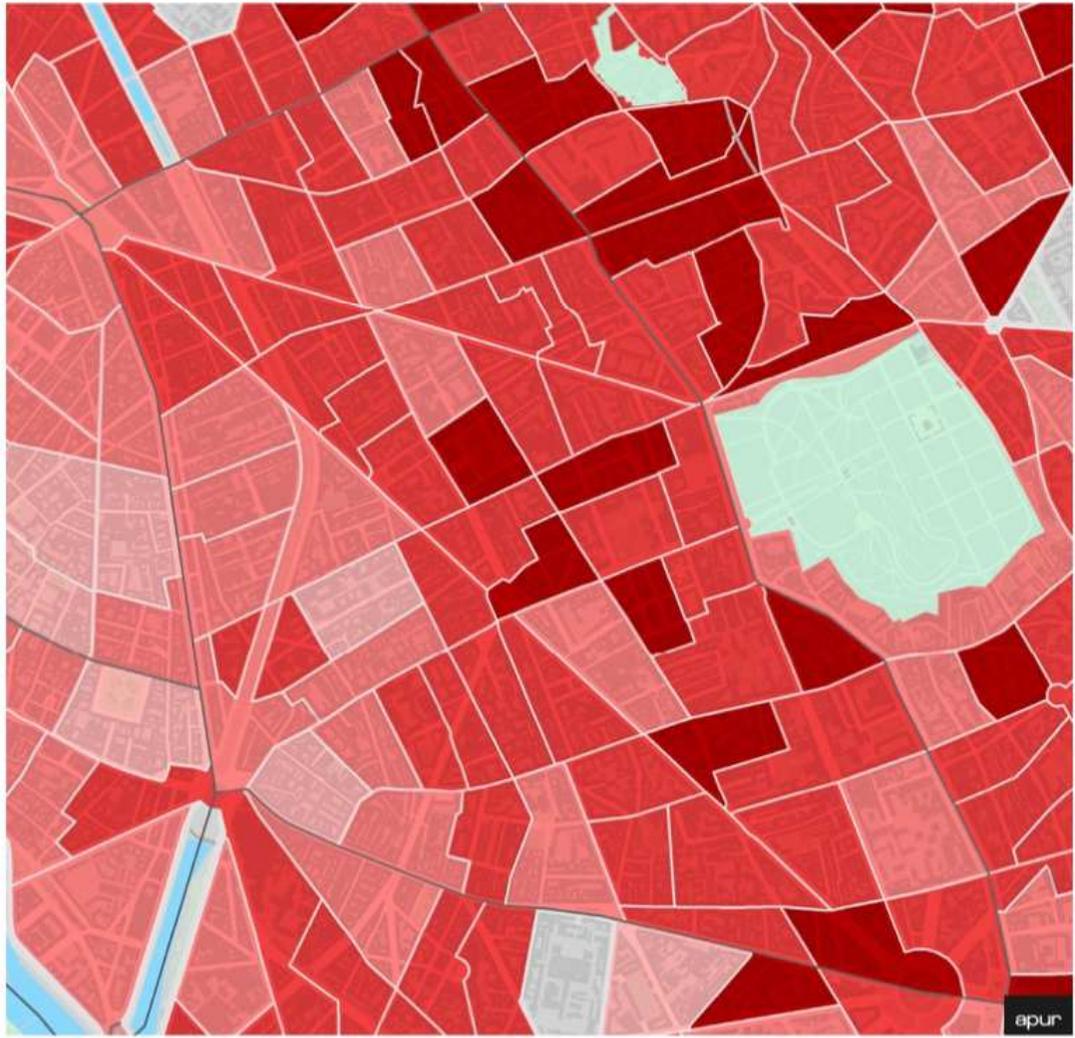
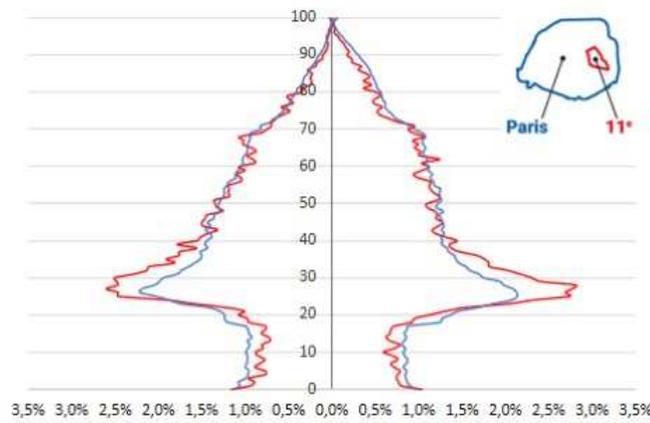


- 145 900 habitants
- 398 habitants à l'hectare (250 à Paris)
- 15 200 familles soit 23% des ménages (Paris : 22%)
- 16% des habitants ont moins de 20 ans (Paris : 19%)
- 15% des habitants ont plus de 65 ans (Paris : 17%)
- Revenu médian des habitants : 28 500 € (28 440 € à Paris)
- 15% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté (Paris : 15%)

**Un arrondissement densément peuplé**

**Une forte présence de personnes vivant seules (56% des habitants)**

**Une surreprésentation des jeunes adultes**



**DENSITÉ DE POPULATION**

Nombre d'habitants à l'hectare

- plus de 800
- de 600 à 800
- de 400 à 600
- de 200 à 400
- moins de 200

Les emprises des principaux équipements ainsi que les IRS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2017

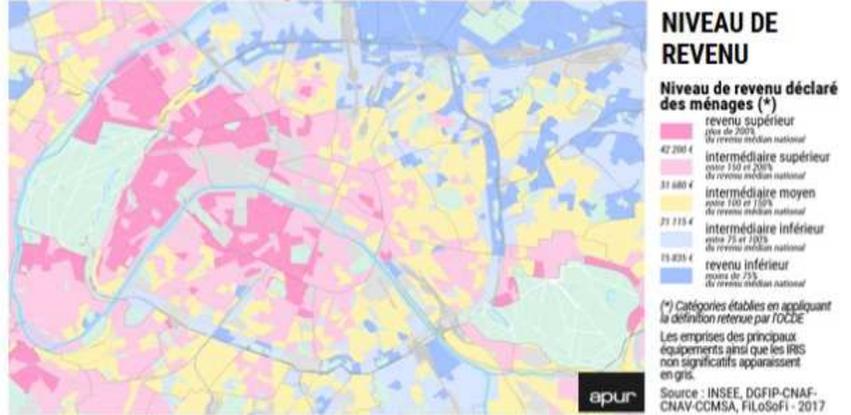
apur

**Un nombre d'habitants en diminution**

- -0,8% d'habitants en moyenne par an entre 2011 et 2018 (-0,5% à Paris)



**Des niveaux de revenu moyens qui masquent des écarts sociaux importants**



- **100 600 logements**
- **12 172 logements sociaux SRU, 14,1%** (21,4% à Paris)
- **181 places d'hébergement pour 10 000 habitants** (157 à Paris)
- **Prix de vente des logements : 10 200€/m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> trimestre 2020** (Paris : 10 460 €/m<sup>2</sup>)

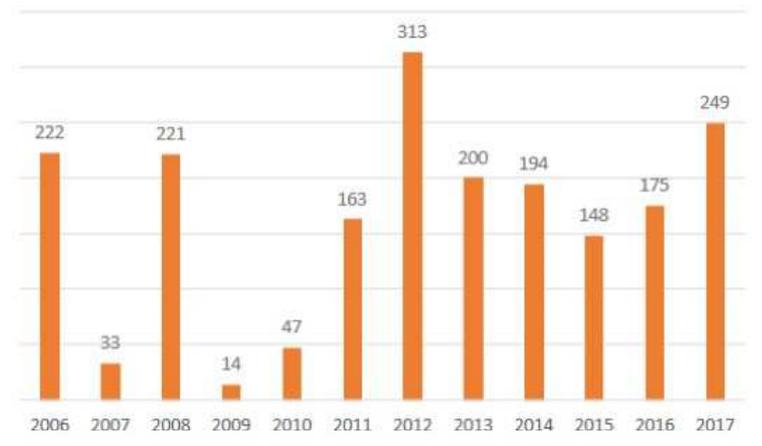
**La moitié des ménages de l'arrondissement sont locataires du parc privé.** Les petits logements de 1 et 2 pièces sont prédominants.

**De nombreuses places d'hébergement** mais seulement 14% de logements sociaux.

## Un rythme de construction assez faible

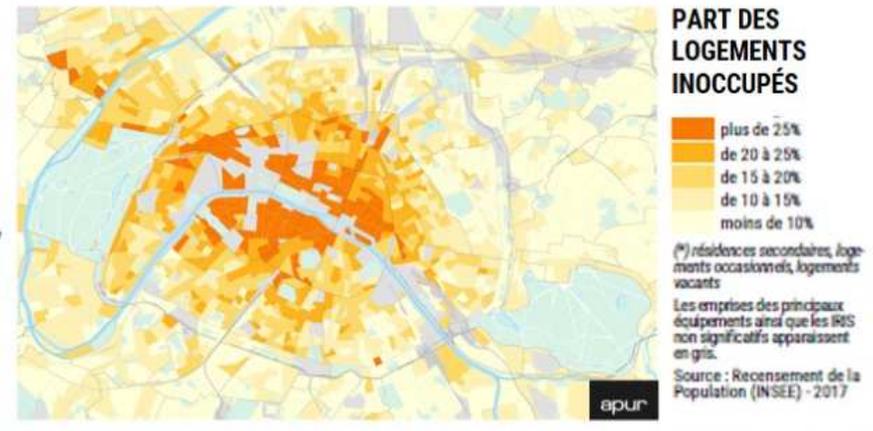
- **1 979 logements construits** entre 2006 et 2017
- Taux de croissance du parc de logements : **1,7%** (3,6% à Paris)

Logements autorisés à la construction



## Plus de logements inoccupés entre République et Bastille (logements vacants et résidences secondaires)

- **89% résidences principales** (83% à Paris)
- **11% logements inoccupés** (17% à Paris)





# Activité économique et emploi



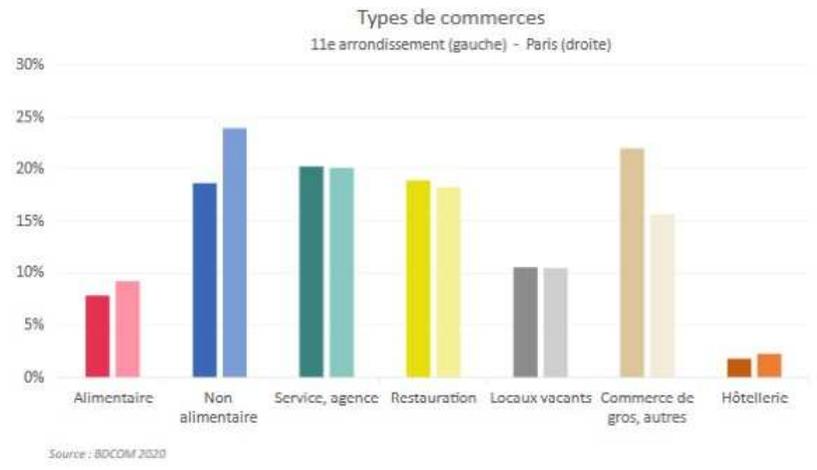
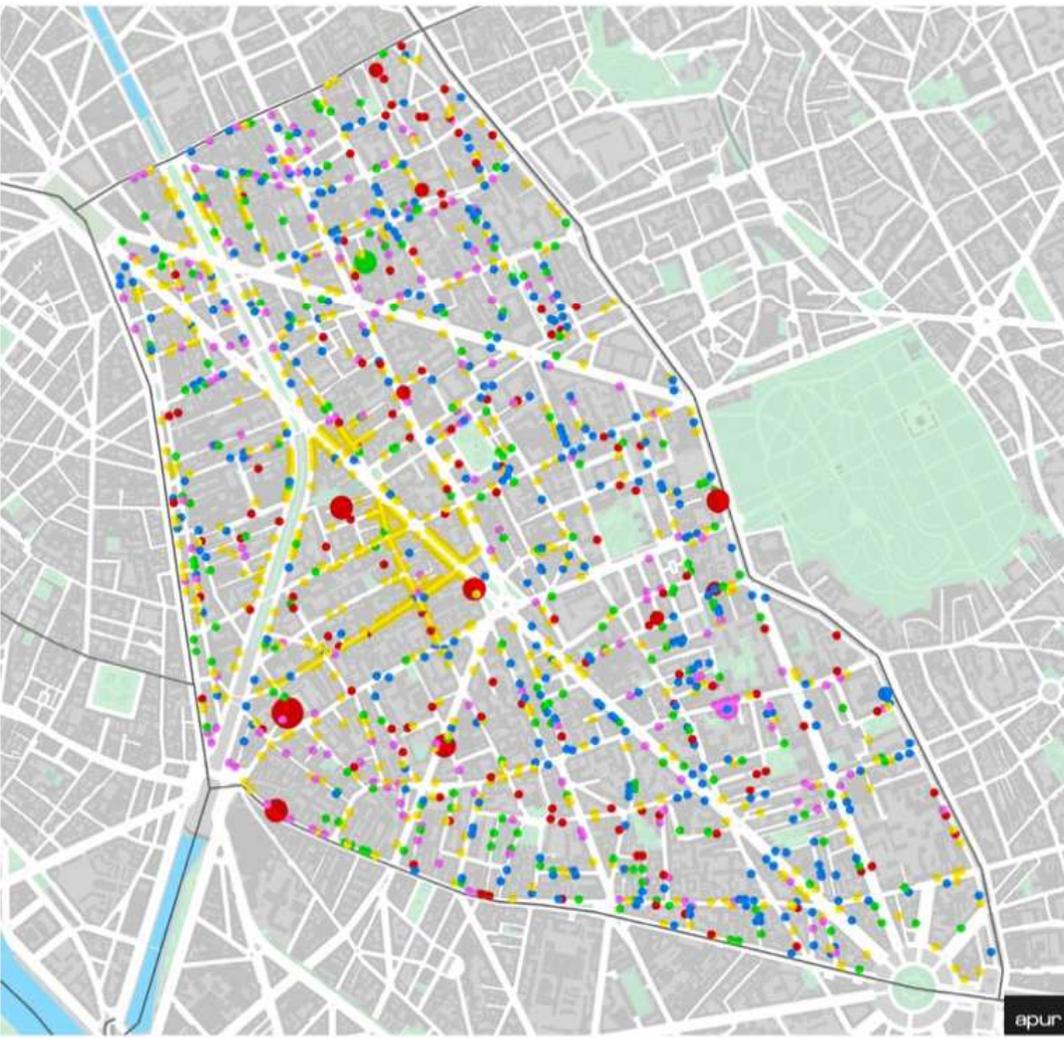
- 79 200 emplois
- 216 emplois à l'hectare (209 à Paris)
- 0,9 emploi pour 1 actif résident (1,5 à Paris)
- 25 hébergements touristiques au km<sup>2</sup> (Paris : 21)

**Des emplois liés à des secteurs d'activités spécifiques** : la production audiovisuelle, l'action sociale, les commerces ou bien encore les activités juridiques, de gestion, d'architecture et d'ingénierie

**Un arrondissement festif et animé**

**Un tissu commercial qui évolue : plus de magasins alimentaires et moins de commerces de gros**

- 4 680 commerces
- 6,0 commerces pour 100 m de voie (4,2 en moyenne à Paris)
- 32 commerces pour 1 000 habitants (28 en moyenne à Paris)



**Un taux d'emploi relativement faible** malgré une progression de la mixité autour de la place de la Bastille





## Approche socio-démographique

**En gras** les cartes reprises dans ce document

**En vert** les cartes issues du PLU actuel

### Population

- **Densité de population**
- **Évolution de la population**
- Indice de jeunesse
- Structure simplifiée de la population active
- **Niveau de revenu**
- Évolution du revenu
- Profils des ménages

### Habitat

- Typologie de l'habitat
- **Construction de logements**
- **Logements inoccupés**
- **Logements sociaux et hébergements**
- **PLU : secteurs de mixité sociale**
- **PLU : emplacements réservés pour le logement**
- Prix de vente des logements

### Activité

- Densité d'emplois
- **Spécificités économiques** (carte à l'arrondissement uniquement)
- Équipement commercial
- **PLU : protection du commerce et de l'artisanat**
- **PLU : périmètres de localisation d'équipements de logistique urbaine**
- Hébergements touristiques et lieux culturels
- Lieux de fabrication et d'innovation
- **PLU : protection de l'artisanat et de l'industrie (10e, 11e, 12e, 20e)**

### Mixité

- **Mixité fonctionnelle : équilibre habitat/emploi**
- Mixité fonctionnelle : évolution 2000-2016



Vie locale





# Equipements

- 25 écoles maternelles
- 22 écoles élémentaires
- 9 groupes scolaires ou écoles polyvalentes
- 12 collèges
- 11 lycées
- 2 bibliothèques/médiathèques
- 10 gymnases
- 3 piscines
- 36 parcs et jardins

## Un maillage dense d'équipements de proximité

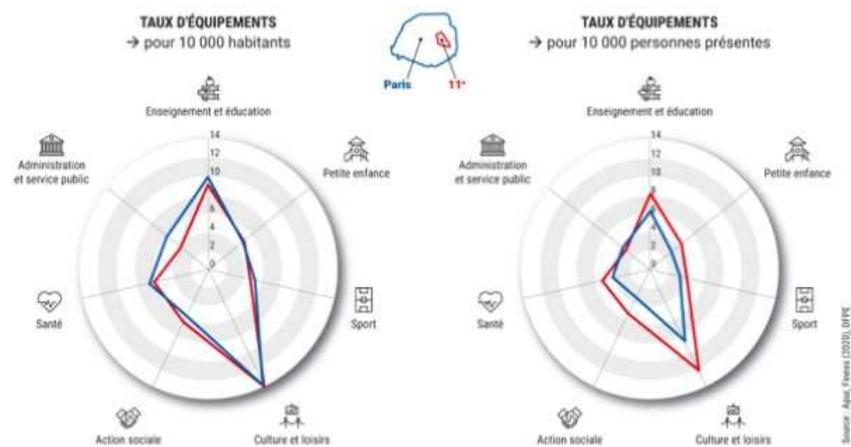
- Des taux d'équipements par habitant proche des moyennes parisiennes, mais plus élevés par personne présente en journée ;
- Une offre qui bénéficie avant tout aux habitants de l'arrondissement le plus dense de Paris ;
- L'offre d'équipements d'action sociale est la deuxième plus développée de Paris.



624 équipements

43/10 000 habitants, (moyenne parisienne 45)

38 équipements pour 10 000 personnes présentes en journée (moyenne parisienne 28)



100 % de la population de l'arrondissement se trouve à moins de 10 minutes de marche d'un espace vert public accessible.





# Mobilité et espaces publics



100% des habitants vivent à moins de 500 m d'une station de métro ou RER

Diminution de -18,9% du taux de motorisation des ménages entre 2006 et 2017

+ 2 435 places de stationnement vélos entre 2009 et 2020

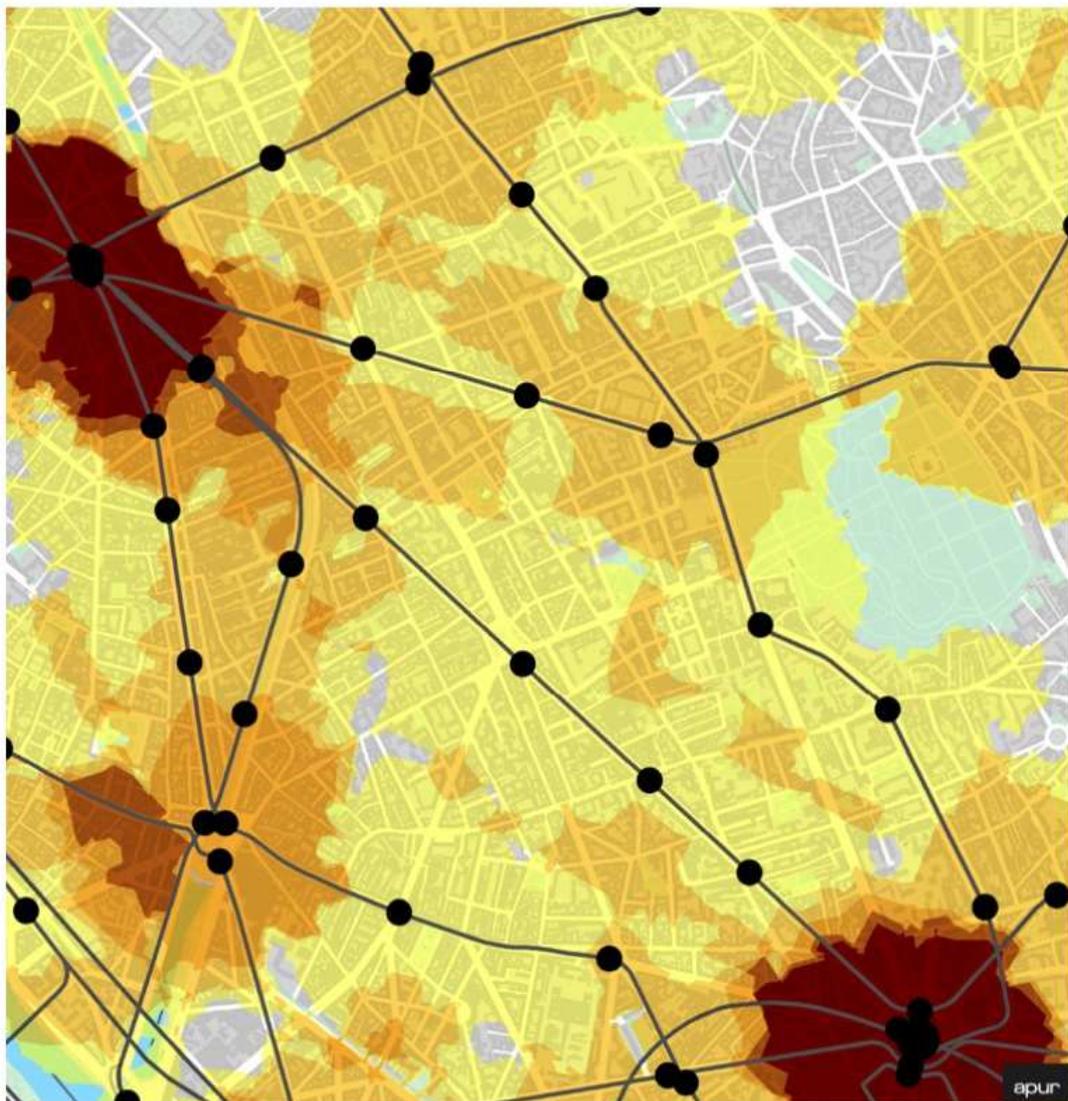
## Une offre de mobilités dense

- 8 lignes de métro (1, 2, 3, 5, 6, 8, 9 et 11) comprenant 25 stations et la ligne A du RER qui traversent le territoire
- Prolongement de la ligne 11 de Mairie des Lilas à Rosny-Bois-Perrier d'ici à 2024

## Des requalifications de grande ampleur

en particulier :

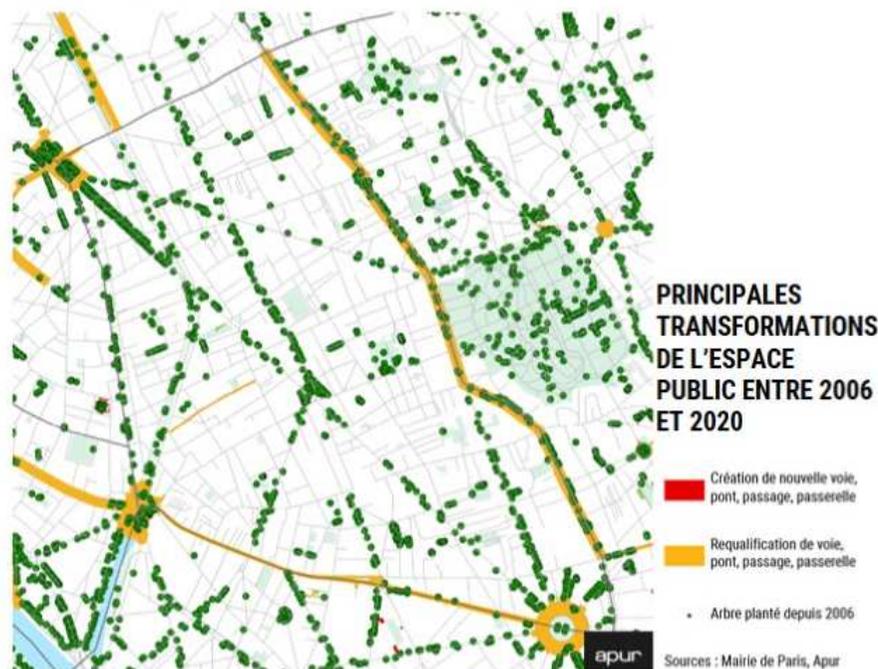
- La requalification des places de la République en 2013, de la Nation en 2019 et de Bastille en 2020 dans le cadre de l'opération « Réinventons nos places »
- L'aménagement du parcours sportif boulevard de Belleville, de Ménilmontant et de Charonne
- La piste cyclable boulevard Voltaire
- De nouvelles rues aux écoles



La place de la République



La rue du Faubourg Saint-Antoine





# Centralités et vie locale

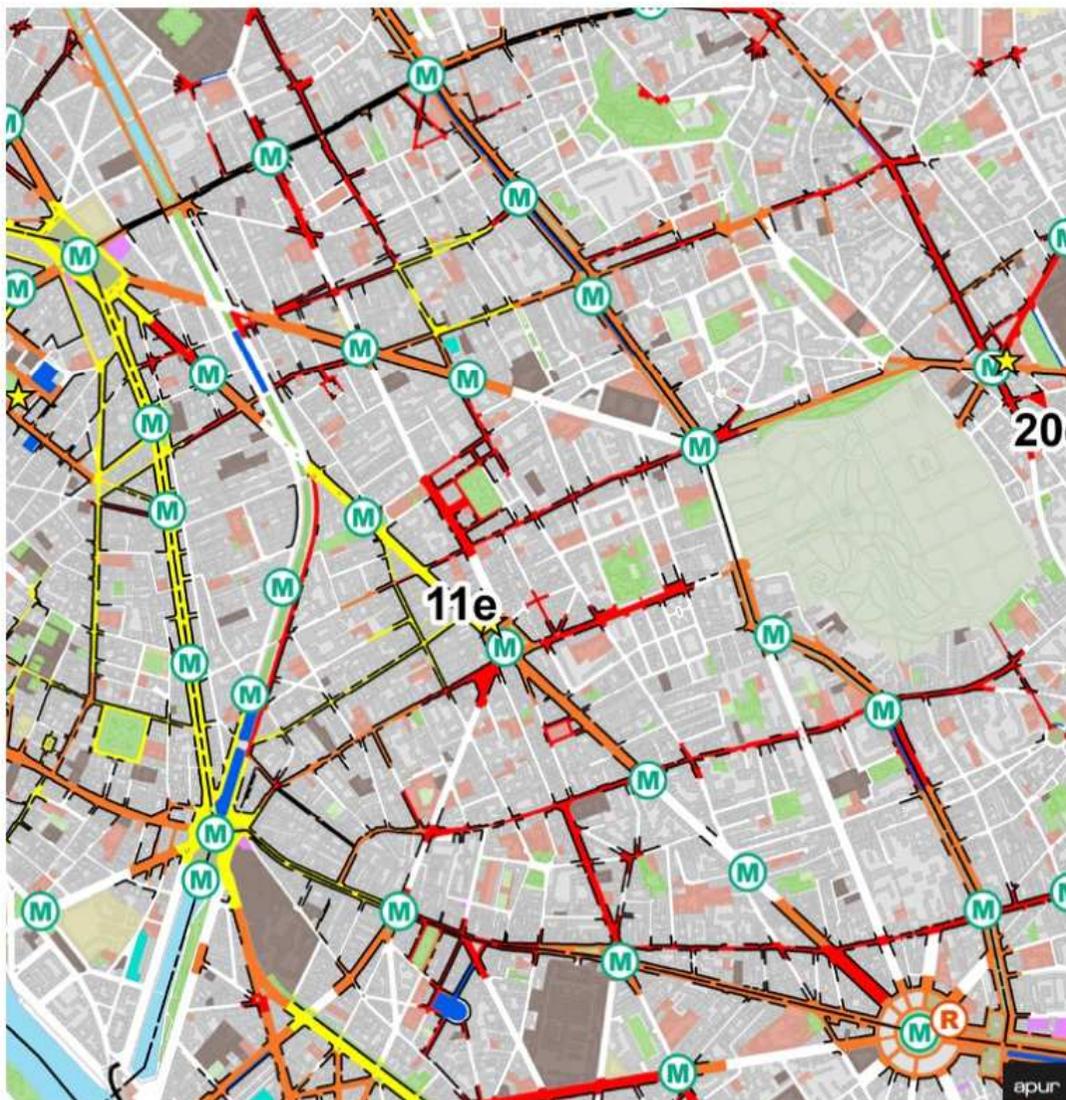


## Une vie urbaine intense

- Les rues des anciens faubourgs, les avenues, les boulevards et les grandes places accueillent une intense vie urbaine qui rayonne à l'échelle de l'agglomération ;
- Des concentrations commerciales spécialisées ;
- Des établissements culturels et événementiels sur les boulevards ;
- Plusieurs centres de la vie locale : les marchés du boulevard Richard Lenoir et de Belleville
- Une forte desserte en transports en commun.

## Une animation concentrée autour des grandes places et le long de quelques rues

De nombreux lieux consacrés au spectacle vivant: Théâtre de la Bastille, Bataclan, le café de la danse, le Zèbre de Belleville, le Cirque d'Hiver Bouglione.



La rue du faubourg Saint-Antoine



Le Cirque d'Hiver



Sources : Bdc.com - 2020, Bd1000 2019, DFAE (Ville de Paris)



## Vie locale

**En gras** les cartes reprises dans ce document

**En vert** les cartes issues du PLU actuel

### Principaux équipements publics

- **Emprises des équipements**
- Équipements de santé
- **PLU : zonage en faveur des équipements**
- Parcs et jardins
- **Accessibilité piétonne des jardins ouverts au public**
- **PLU : emplacements réservés aux équipements et espaces verts**

### Mobilités

- **La desserte en transports en commun**
- Les aménagements cyclables existants
- Les zones à circulation apaisée
- Le stationnement automobile

### Espace public

- La structure urbaine par les largeurs des voies
- Les places, les lieux singuliers, les grands mails
- **Principales transformations de l'espace public entre 2006 et 2020**
- **PLU : dispositifs liés à l'aménagement des voies**

### Vie locale

- **Centralités et vie locale**



Approche environnementale



36 parcs et jardins ouverts au public – 9,8 ha

4 700 arbres d'alignement

5 sites d'agriculture urbaine

14 jardins partagés

19 potagers et vergers dans les écoles

3 jardins participatifs et pédagogiques



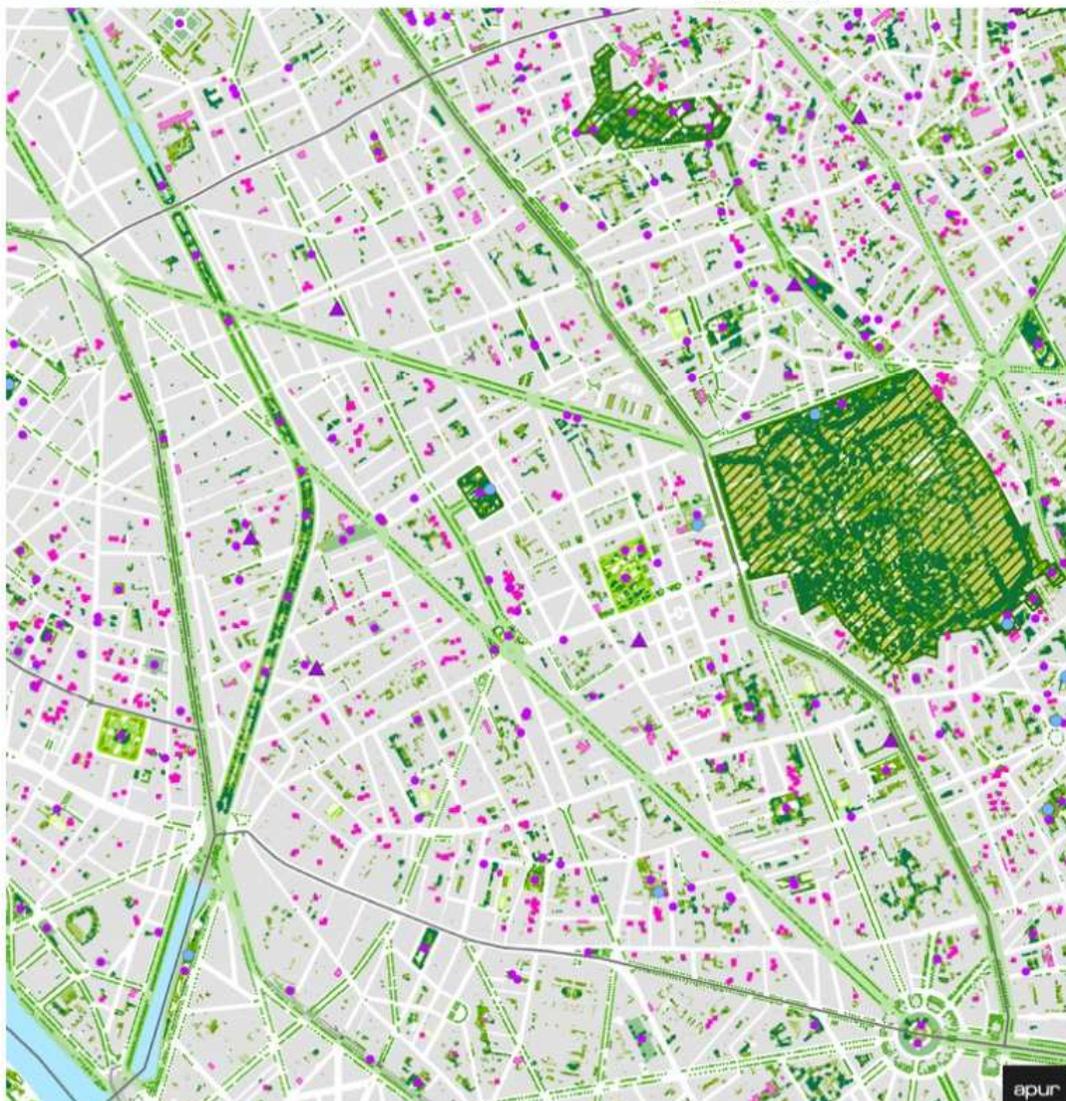
Le Jardin Truillot

© Christophe Jacquet - Ville de Paris

**Avec 54 ha de couverture végétale, le 11<sup>e</sup> arrondissement est moins végétalisé que la moyenne parisienne**

**14,8% de la surface est végétalisée** dans le 11<sup>e</sup> (21% en moyenne à Paris hors bois)

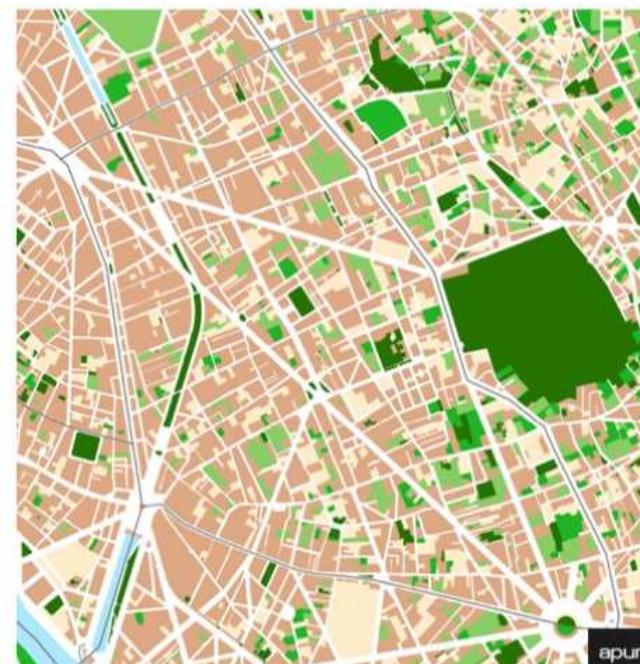
- Les squares de la Roquette (1,9 ha) et Maurice Gardette (0,95 ha) constituent les principaux espaces verts de l'arrondissement



Sources : APUR - DEVE - DRIEE

**Une végétation privée diffuse dans l'arrondissement**

- **2,9 ha** de végétation dans les équipements (hors parcs, jardins et cimetières)
- **18,5 ha** dans les espaces verts privés
- plus de **300 murs végétalisés**
- **67 toitures végétalisées**





# L'eau et les sols de la ville



## Les sols de l'arrondissement sont imperméables à 91% (83% en moyenne à Paris)

33,7 ha de surfaces perméables estimées dans le 11<sup>e</sup> arrondissement :

- 2% des espaces publics (soit 1,9 ha) sous la forme de plates-bandes, pieds d'arbres, etc.
- 12% des espaces privés (soit 31,8 ha) sous la forme de jardins en cœur d'îlot, cours plantées

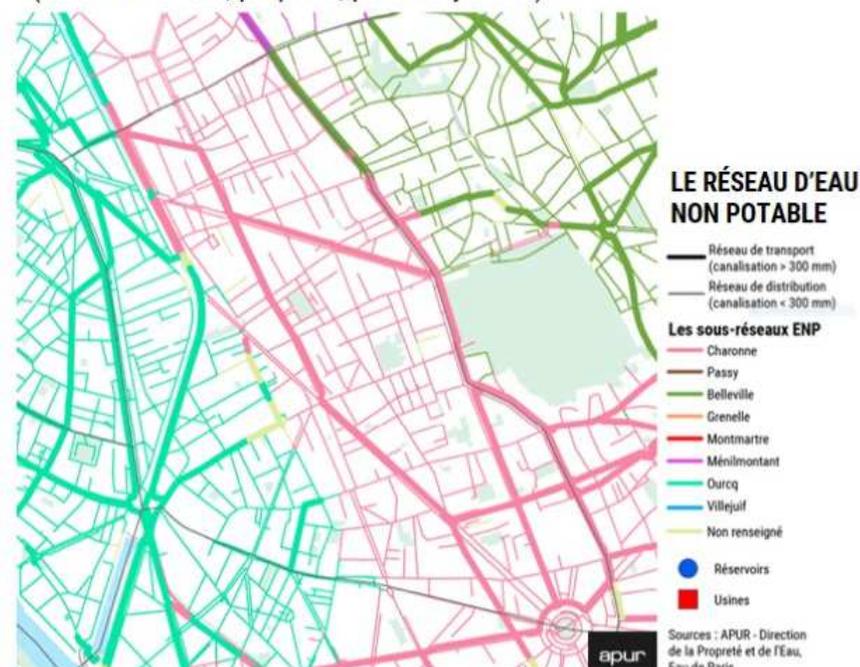


Le Canal Saint-Martin en tunnel sous le boulevard Richard Lenoir

© J. Aubert - Ville de Paris

## Présence d'un réseau d'eau non potable

destiné aujourd'hui essentiellement aux services municipaux (assainissement, propreté, parcs et jardins).





# Ilots de chaleur et nuisances

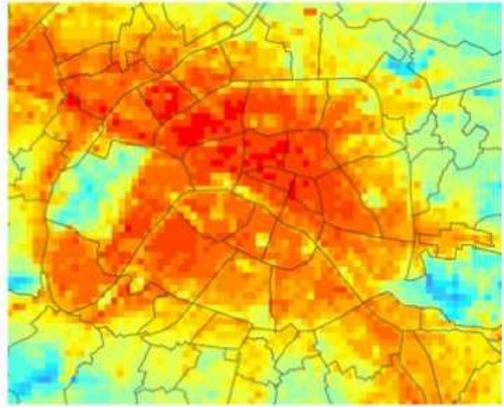


## Une exposition inégale aux risques

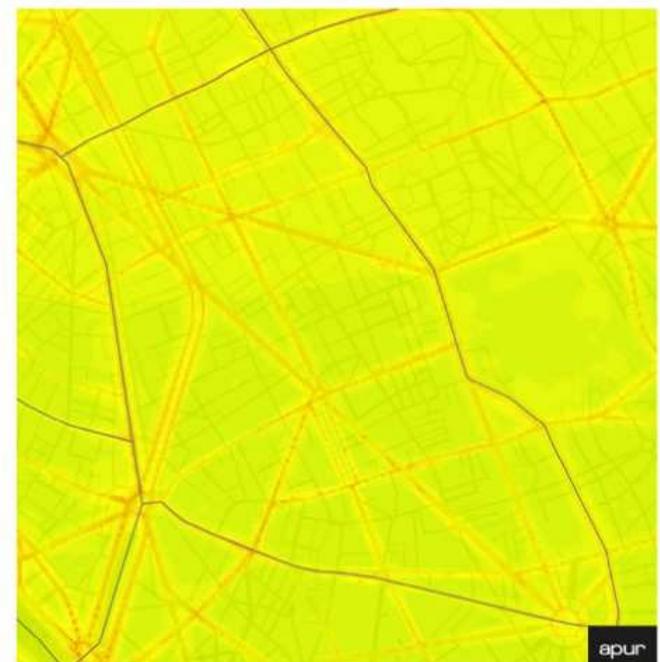
Une exposition aux effets d'îlot de chaleur urbain, à la pollution et au bruit sur les grandes places et les principales voies, qui sont aussi les plus larges.

## Une présence de plantations dans la moyenne parisienne

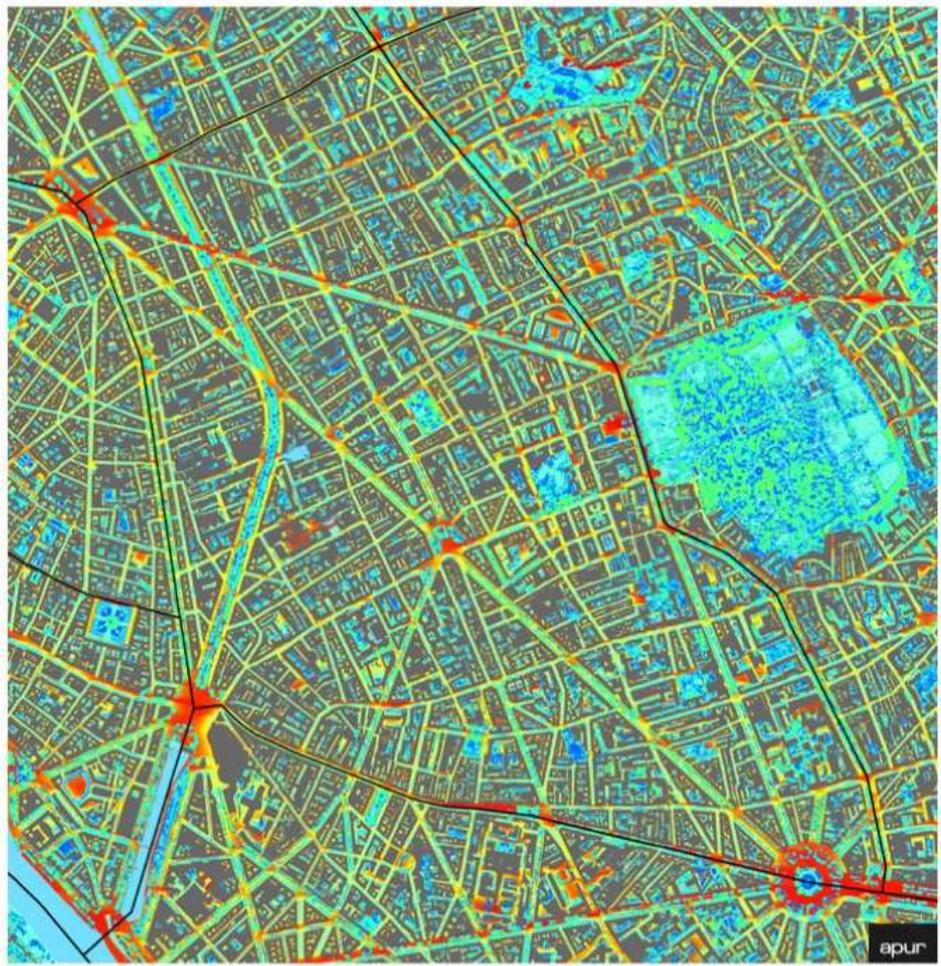
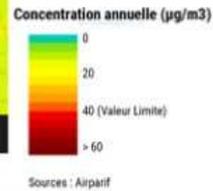
La surface ombragée par les arbres des rues dans le 11<sup>e</sup> arrondissement est de **18,4%**.  
(moyenne parisienne hors bois : 18,2%)



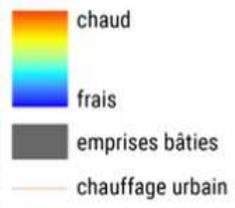
TEMPÉRATURE DE L'AIR A 6H DU MATIN EN ÉTÉ



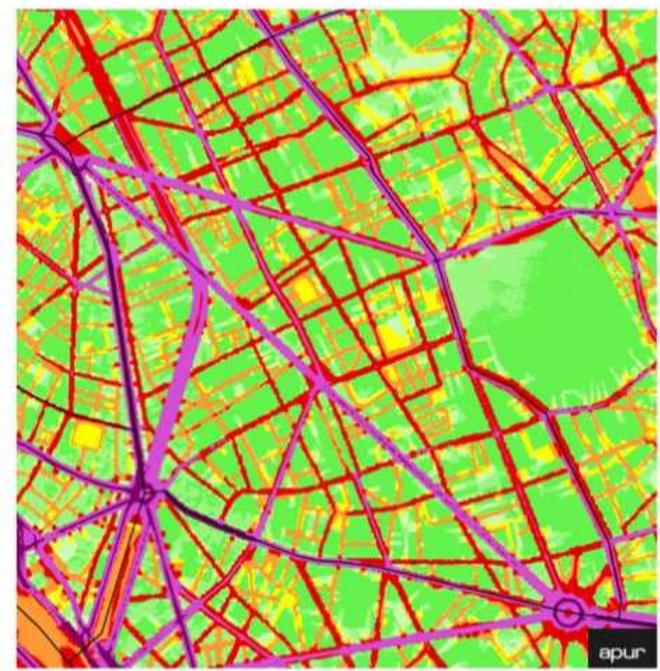
POLLUTION DE L'AIR PM10



CONFORT CLIMATIQUE



Sources : APUR



CARTE DU BRUIT

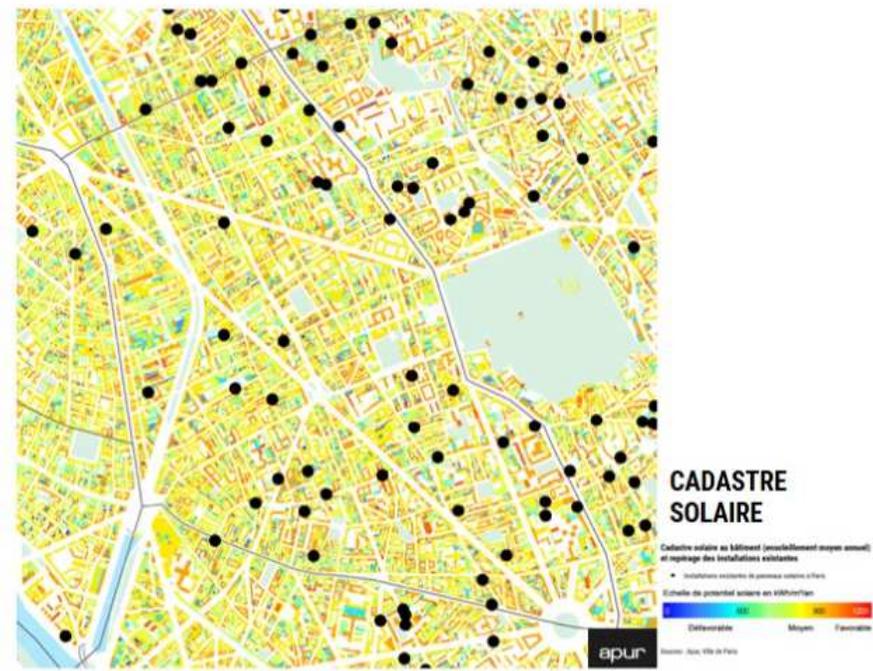
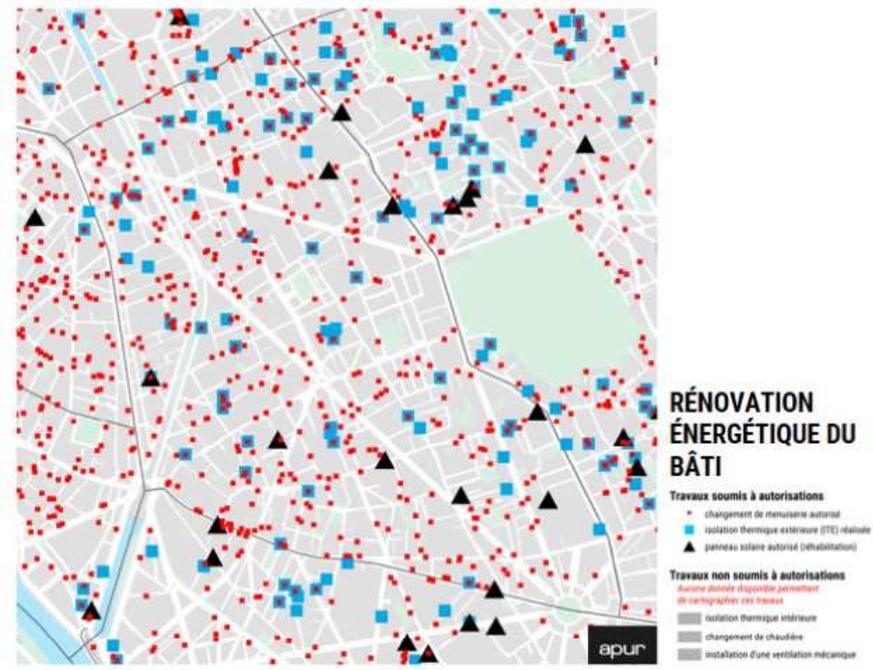
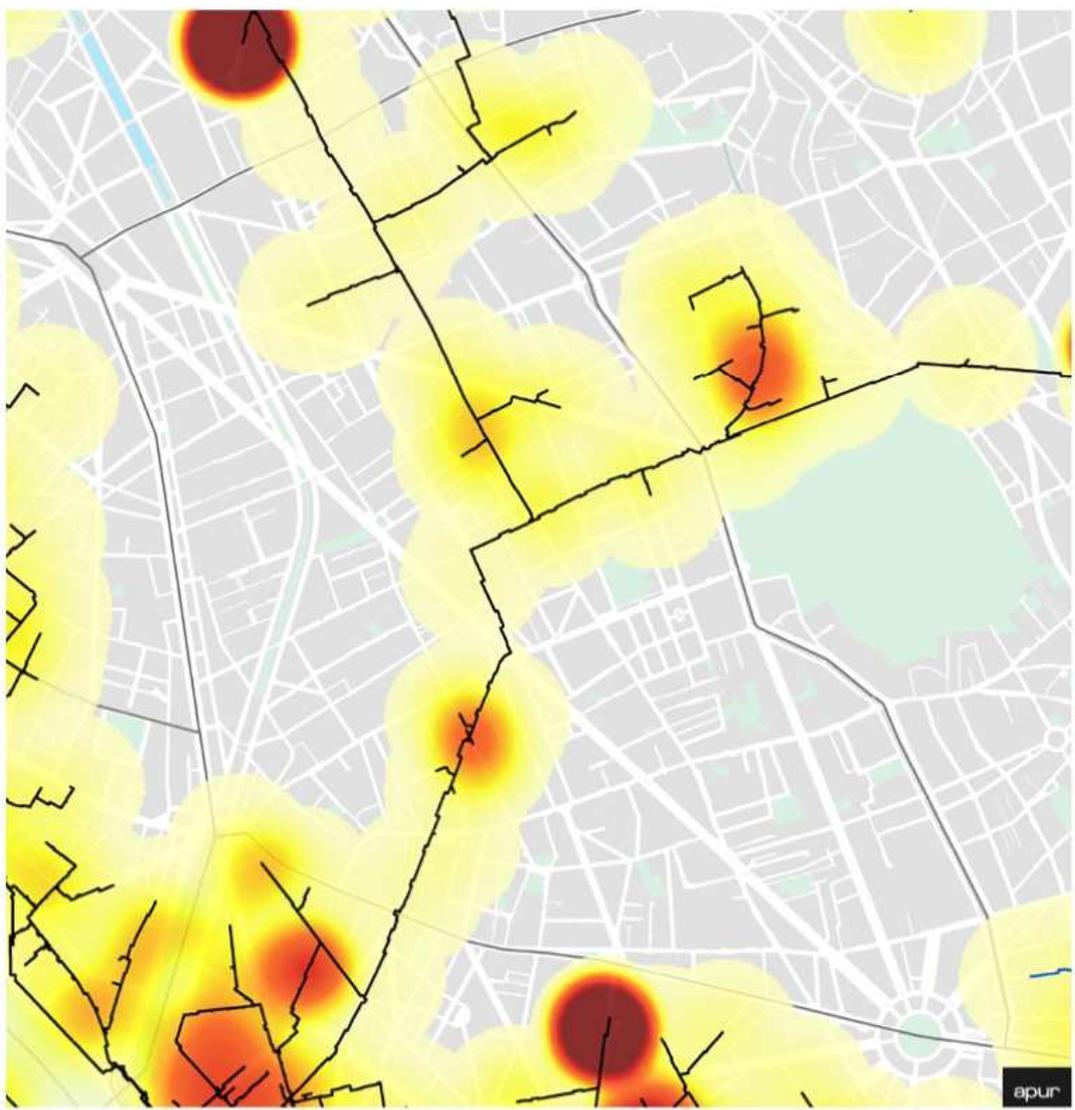




# Réseaux et énergie

## 5 % de la consommation énergétique de Paris (2017)

- Le secteur résidentiel est de loin le premier consommateur d'énergie (74%), devant les bâtiments tertiaires (25%) et l'industrie (1%).
- **1,51 TWh consommé en 2017** hors transport routier (45% électricité, 40% gaz, 9% via le réseau de chaleur parisien, 5% fioul, et moins de 1% bois).
- Un développement du réseau de chaleur parisien limité dans l'arrondissement.





## Approche environnementale

*En gras* les cartes reprises dans ce document

*En vert* les cartes issues du PLU actuel

### Nature

- **Végétation réelle**
- Taux de végétation à la parcelle
- Indice de canopée
- **PLU : protection et végétalisation des espaces libres**
- **PLU : sectorisation végétale de la zone UG**

### Îlots de chaleur urbains

- **Modélisation de l'îlot de chaleur urbain**
- Thermographie aérienne

### Nuisances

- **Bruits**
- **Pollution de l'air**

### Éclairage

- Éclairage nocturne

### Sols

- **Perméabilités des sols**
- Carrières, sous-sols
- Inondations
- La pollution des sols

### Énergie

- **Potentiel solaire et installations solaires existantes**
- Chauffage urbain
- Chauffage électrique
- Chauffage individuel gaz
- Chauffage collectif gaz
- Chauffage collectif fioul

### Réseaux

- **Réseau de chaleur**
- Réseau de froid
- Antennes relais
- **Réseau d'eau non potable**
- Réseau d'assainissement
- **Zonage pluvial simplifié**
- **PLU : zone de grands services urbains**

### Rénovation du bâti

- **Réhabilitation thermique du bâti de 2006 à 2020**

### Déchets

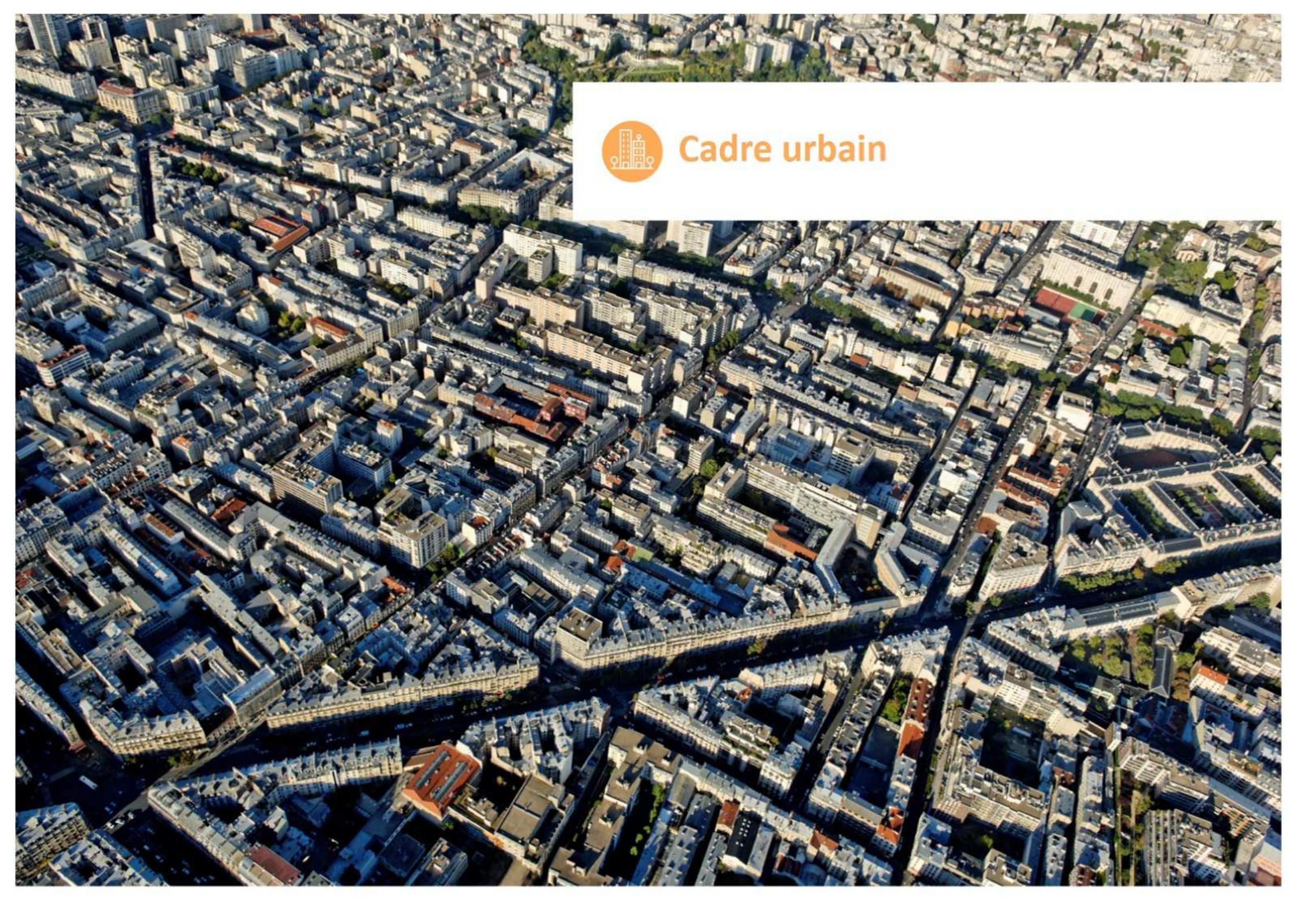
- Les dispositifs de collecte des déchets

### Santé environnementale

- Modélisation des bruits
- Modélisation de la pollution de l'air
- Niveau de revenu
- La pollution des sols
- Accessibilité piétonne des jardins ouverts au public
- Végétation réelle
- Éclairage nocturne
- Modélisation de l'îlot de chaleur urbain
- Équipements de santé
- Habitat dégradé
- Suroccupation des ménages



## Cadre urbain





# Tissus urbains

## Une imbrication des tissus urbains anciens au fil du temps

- Les tissus urbains continus et réguliers des boulevards et des lotissements du XIXe siècle, sont étroitement imbriqués aux tissus plus anciens et plus composites des faubourgs du Temple et Saint-Antoine ;
- Des rénovations des années 1960 -70 avec de grands espaces verts et des îlots ouverts ;
- Une végétation peu présente dans les anciens faubourgs.



Des tissus anciens d'une hauteur autour 20-25 m,  
Des hauteurs plus faibles en cœur d'îlot



## LES TISSUS URBAINS



24% du bâti construit avant 1850, 49% entre 1850 et 1914



# Densité et emprises des bâtiments

## Des densités bâties fortes

- Des densités bâties, de plus de 4 (surface bâtie/surface du terrain) en bordure des avenues, des boulevards et des grandes places ;
- Des densités un peu plus faibles, de 2 à 4, au cœur des faubourgs anciens, dans les ensembles de logement des années 1960 -70 et dans les parcelles des grands équipements.



## Des espaces non bâtis faibles, sauf dans les ensembles de logements des années 1960-70



## Des emprises bâties importantes dans les anciens faubourgs



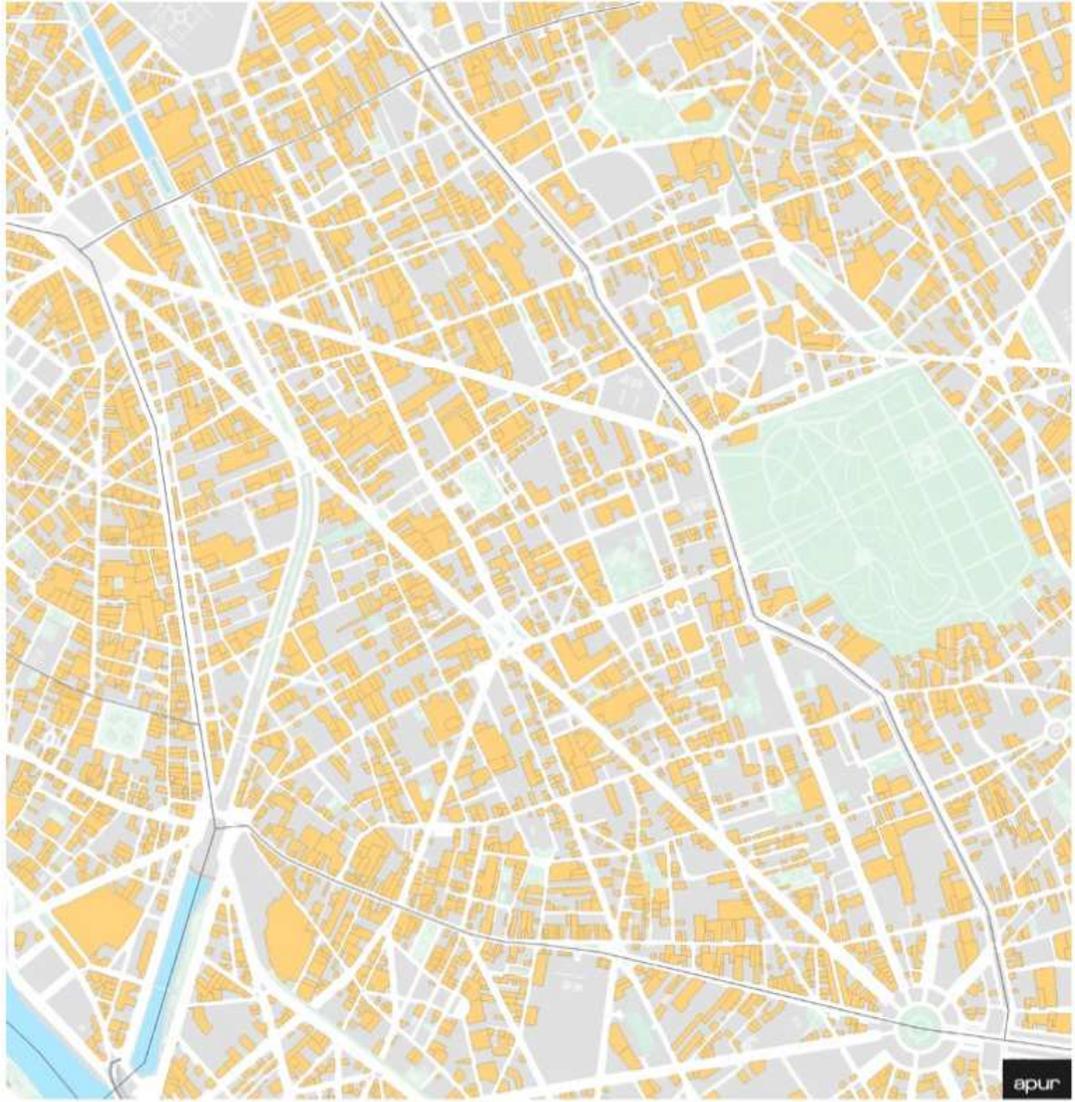


# Les transformations

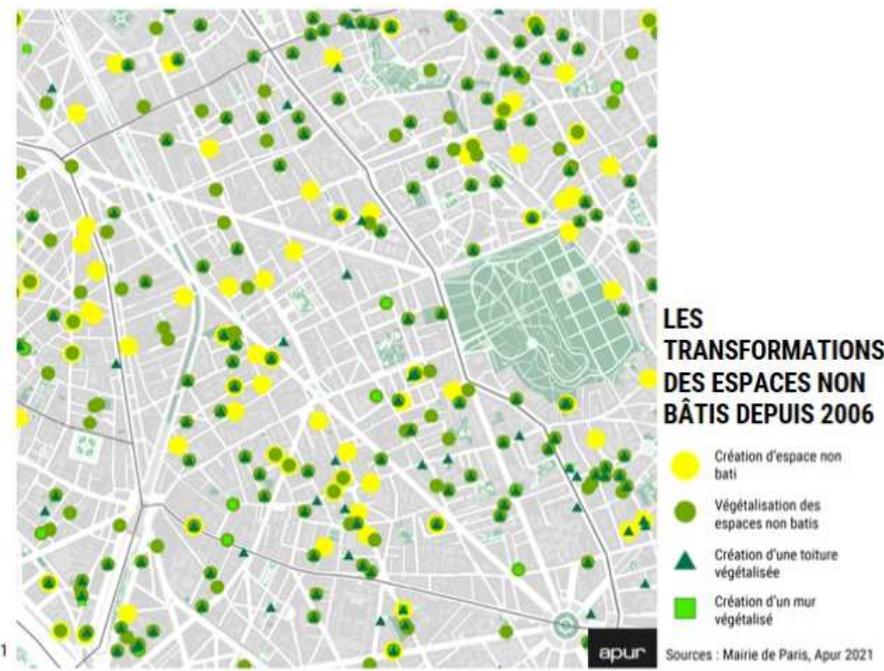


## Un patrimoine bâti très entretenu,

- 3093 ravalements entre 2006 et 2020 soit 72 % des immeubles existants ;
- Quelques isolations thermiques extérieures (ITE) ;
- Des végétalisations en toiture peu nombreuses ;
- Des cœurs d'îlots qui accueillent de plus en plus de végétation ;
- de nombreux murs végétalisés.



Bureaux de Poste et logements sociaux, Ilot Bréguet





# Les transformations

## Des transformations adaptées à la densité bâtie du 11<sup>e</sup>

- Une centaine de constructions neuves depuis 2006, dans les tissus de faubourg ;
- De nombreuses transformations du bâti existant : réhabilitation avec optimisation des surfaces de planchers au sein des volumes bâtis existants, surélévations ;
- De nombreux programmes incluent des changements de destinations de locaux d'activités souvent en logement et, parfois, en hébergement hôtelier.



Crèche Bréguet, Ilot Bréguet

© Christophe Jicquel - Ville de Paris

## CARTE DES TRANSFORMATIONS DU BÂTI ET DES ESPACES PUBLICS DEPUIS 2006

## Peu de projets d'aménagement

- Ilot de la rue Bréguet: reconversion du garage, jardin et logements
- Jardin Truillot





## Cadre urbain

**En gras** les cartes reprises dans ce document

**En vert** les cartes issues du PLU actuel

### Paysages

- Le paysage métropolitain
- **Le paysage à Paris**
- **PLU : plan des hauteurs**
- **PLU : fuseaux de protection**

### Structure et caractère des tissus urbains

#### Les tissus urbains

- Les tissus urbains
- **Hauteurs du bâti**
- **Emprise bâties à la parcelle**
- **PLU : filets de hauteur des constructions**

#### Tissus urbains et présence de la nature

- **La végétation et les tissus urbains**
- **Taux d'emprises non bâties**
- Taux de la végétation dans les espaces non bâtis à la parcelle

#### Patrimoine

- Protections patrimoniales de Paris

### Densité

- **Densité bâtie à la parcelle**

### Statut de propriété

- Statut de propriété

### Les transformations des tissus urbains depuis 2006 et engagées

- Transformations et projets en cours (2006-2020)
- Ravalements
- Les projets urbains

# 03

## La concertation sur le diagnostic



# Une concertation élargie

**Pour permettre à tou·te·s celles·ceux, individus, associations et organisations diverses qui s'intéressent au devenir de notre ville de s'informer, de s'exprimer, d'échanger et de contribuer.**

## Un cadre réglementaire de la concertation

- Elle est obligatoire et régie en détail par le Code de l'Urbanisme.
- L'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme prescrit que la révision du Plan local d'urbanisme fait l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitant·e·s, les associations locales et les autres personnes concernées.
- Elle est mise en œuvre dans tous les arrondissements ou secteur de la ville.

## Une démarche volontaire complémentaire

Au-delà du dispositif réglementaire de la concertation, un dispositif complémentaire est mis en œuvre pour porter la concertation dans tous les arrondissements ou secteur de la ville, la rendre ludique et inclusive afin que tou·te·s les Parisien·ne·s puissent s'exprimer et qu'elle s'appuie sur des outils innovants et accessibles.

# Les outils de la concertation

## Dans votre arrondissement



**Lors de cette concertation sur le diagnostic territorial**, dites nous **ce que vous inspire** cette photographie de Paris, **quel ressenti vous avez de votre quartier, votre arrondissement, et votre ville.**

Vous pouvez vous **informer via des** points d'information « **Maison du PLU** ». Vous les trouverez :

- **le mercredi 2 juin de 11h à 17h : Mairie du 11<sup>ème</sup> puis Square François Lemarque**
- **le samedi 5 juin de 10h à 17h : Esplanade Roger Linet puis Boulevard Richard Lenoir**

Vous pouvez **participer à la concertation et contribuer via :**

- le site **idee.paris.fr**
- le **registre papier** présent en Mairie d'Arrondissement

Et en **participant :**

- au **Forum Urbain** à l'initiative des Conseils de Quartier
- à la **Marche Exploratoire** à l'initiative de la Mairie d'Arrondissement et organisée en lien avec le CAUE

# Parcours utilisateur de la concertation en ligne

## Sur le site idee.paris – rubrique « Révision du Plan Local d’Urbanisme-diagnostic »

### Le diagnostic, première étape de concertation

Constituée de quatre temps forts, la révision du Plan Local d’Urbanisme a débuté en janvier dernier avec une 1ère étape d’information du public. **La concertation sur le diagnostic se tient du 12 avril au 16 juillet 2021.** Elle permet aux Parisien·ne·s et aux usager·ère·s de Paris donner son avis sur l’état des lieux du territoire.

### Qu’est-ce que le diagnostic ?

Réalisé en étroite collaboration entre la Ville et l’Atelier parisien d’urbanisme (Apur), le diagnostic présente un état des lieux du territoire en 2020, ses atouts, ses contraintes et son évolution depuis la dernière révision du Plan Local d’Urbanisme de 2006.

**A ce stade, il est demandé aux Parisien·ne·s et usager·ère·s de Paris de partager son expérience et donner son ressenti du territoire sur l’état des lieux proposé dans le diagnostic territorial.**

Lors de la prochaine étape de concertation sur le projet de ville en 2022, vous pourrez formuler des propositions sur l’aménagement de Paris.

Pour ce faire, le diagnostic territorial est consultable ici :

 [Le diagnostic territorial du PLU](#)



Accès au diagnostic sur le site de l’APUR

# Parcours utilisateur de la concertation en ligne

Sur le site idee.paris – rubrique « Révision du Plan Local d'Urbanisme - diagnostic »



Pour déposer une contribution en tant qu'individu

Pour déposer une contribution en tant que personne morale ou association

Accès au diagnostic sur le site de l'APUR

Formulaire de contribution

# Parcours utilisateur de la concertation en ligne

## Le formulaire de contribution individuelle



### Déposer une proposition

Faites part de votre expérience du territoire parisien en commentant le diagnostic territorial dont vous pouvez [prendre connaissance du diagnostic territorial en cliquant ici](#).

**Titre**  
Indiquez ici le résumé de votre proposition

**Catégorie**  
Sélectionnez une catégorie

**Lieu ou adresse**  
Vous pouvez renseigner le nom d'une commune, d'un quartier, d'une rue ou écrire une adresse exacte

**Zone géographique** facultatif  
Sélectionnez une localisation

**Description**  
Ecrivez ici, de manière détaillée, votre réponse

Normal **B I U G**

Visible uniquement par vous et l'administrateur

**Votre profil :**

Visible uniquement par vous et l'administrateur

**Souhaitez-vous être tenu.e informé.e des suites du projet ?**  
En répondant "Oui", vous acceptez que votre mail soit transmis à l'équipe de la Ville de Paris en charge de la consultation de ce projet afin de vous recontacter.

Oui  
 Non

**Avez-vous pris connaissance du diagnostic territorial ?**

Si ce n'est pas le cas, vous le trouverez en cliquant sur [ce lien](#).

**Illustration** facultatif  
Faites glisser votre image sur cette zone ou sélectionnez un fichier sur votre ordinateur

# Parcours utilisateur de la concertation en ligne

## Les cahiers d'acteurs pour les personnes morales et les associations



1 Le diagnostic   2 Partagez vos idées **En cours**   3 **Cahiers d'acteurs** **En cours**   4 Autres modalités de concertation À venir   5 Procha À venir >

### Soumettre et consulter les cahiers d'acteurs

📅 Du 24 mars 2021 à 17:55 au 16 juillet 2021 à 23:59 ⏳ 99 jours restants

**Vous êtes une personne morale ou une association**, vous aussi participez à la concertation sur le diagnostic. Téléchargez le modèle de cahier d'acteur et le mode d'emploi et faites part de votre expérience du territoire parisien pour commenter le diagnostic territorial.

[Cahier d'acteur à remplir](#)   [Mode d'emploi](#)

Le diagnostic est consultable en cliquant ici :

[Le diagnostic territorial du Plan local d'urbanisme](#)

0 proposition [+ Déposer une proposition](#)

☰ Liste   🗪 Grille   🗺 Plan   🔍 Mots-clés ou référence   Tri aléatoire   Toutes les zones

Lien pour télécharger le cahier d'acteur à remplir

Lien vers une notice explicative

Formulaire pour déposer le cahier dûment rempli

## Avec le CAUE et en autonomie !

- **Rendez-vous « en visio » le 1 juin à 18h30 :**  
pour une présentation des objectifs des marches et des supports téléchargeables proposés par le CAUE de Paris.

### **Du 1 juin au 15 juin :**

Observez, marchez, arpentez votre arrondissement pour nous faire part de votre expérience du territoire.

- **Rendez-vous « en visio » le 15 juin à 18h30 :**  
Rendez-vous en « visio » pour nous transmettre le résultat de vos marches.

Plus d'informations : [PLU11@caue75.fr](mailto:PLU11@caue75.fr)



### LES MARCHES EXPLORATOIRES MODE D'EMPLOI

- 1 TÉLÉCHARGEZ ET IMPRIMEZ LE CAHIER « MODE D'EMPLOI »**  
  
Explication de la démarche  
Modalités de la marche exploratoire en autonomie et modalités de restitution  
Rappel du calendrier de concertation  
Détail des attendus et objectifs  
Carnet de plans détaillés de l'arrondissement  
Possibilité de n'imprimer qu'une partie du carnet en fonction de son lieu de vie  
Proposition de points d'intérêts thématiques à aller visiter
- 2 TÉLÉCHARGEZ AU CHOIX ET SELON VOS AFFINITÉS UN OU PLUSIEURS CAHIER(S) DE MARCHÉ THÉMATIQUE**  
  
Logement et activité  
  
Équipements, service et mobilité  
  
Environnement et santé  
  
Paysage urbain et patrimoine  
**Dans chaque cahier**  
un questionnaire thématique construit à partir du diagnostic de l'Apur  
des points d'intérêts détaillés à aller visiter et à commenter
- 3 RESTITUEZ VOS IDÉES**  
  
SCANNEZ OU PRENEZ EN PHOTOS vos questionnaires remplis et vos cartes commentées  
  
ET ENVOYEZ-LES À [PLU-CENTRE@caue75.fr](mailto:PLU-CENTRE@caue75.fr)
- 4 PARTICIPEZ À LA RÉUNION DE RESTITUTION LE 4 MAI 2020**  
  
Accès via ce lien : [lien de réunion](#)  
  
À l'issue de cette réunion de synthèse, nous nous occuperons de transmettre vos idées, retours et commentaires sur [idée.paris.fr](http://idée.paris.fr)

**PLAN DE REPERAGE**



**PLU Bioclimatique - Concertation étape 1: le diagnostic**  
Kit de marche exploratoire en autonomie  
Ce support vous est proposé par le CAUE de Paris [www.caue75.fr](http://www.caue75.fr)



**NE PAS DÉPENDRE !**  
PLU BIOCIMATIQUE





**Merci de votre attention**



**mairie Onze  
Paris**



# Glossaire

## Voici quelques termes ou acronymes à connaître dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme



### Cahier d'acteur

*Modalité d'expression dédiée aux personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public parapublic ou privé...) qui souhaitent faire connaître leur position sur tout ou partie des enjeux mis en concertation.*

### Conseils de quartier

*124 conseils de quartier couvrent la totalité du territoire parisien. Espace d'information et de dialogue, de propositions, d'initiatives, d'avis, les conseils de quartier relèvent des mairies d'arrondissement.*

### Forum urbain

*Si ils le souhaitent, et aidés par le kit méthodologique, les conseils de quartier pourront se constituer en Forum urbain en conviant d'autres acteurs du territoire aux réflexions sur le Plan local d'urbanisme bioclimatique. Représentant.e.s de personnes morales (association de commerçant.e.s, entreprises locales, associations d'usager.ère.s...), des villes limitrophes et particuliers pourront y participer et enrichir les débats organisés par le conseil de quartier.*

# Glossaire (suite)



## Kiosque ambulant

*Modalité de participation itinérante permettant d'aller à la rencontre des Parisien·ne·s, les kiosques ambulants parcourront la ville pour recueillir leur contribution dans le cadre de la révision.*

## PADD

*Le Projet d'aménagement et de développement durable est l'une des pièces majeures du Plan local d'urbanisme. Il définit les orientations que souhaite prendre Paris pour le développement de son territoire.*

## Registre

*Mis à disposition du public dans les mairies d'arrondissement, il permet de recueillir l'avis du public.*

## Réunion publique

*Les réunions publiques se déroulent à chaque étape de la révision du Plan local d'urbanisme dans chaque arrondissement.*

## Volontaires de Paris

*Ce sont des citoyen·ne·s engagé·e·s qui participent à la mise en œuvre concrète de projets dans leur ville et œuvrent pour l'intérêt général. Près de 20 000 citoyen·ne·s constituent ces communautés de volontaires.*